



DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE « ENVAM »

Diplôme Inter Universitaire (DIU) – niveaux bac+3 ou bac+5 – à distance par internet

Responsable scientifique :

Laurence HUBERT-MOY

Professeur, Université Rennes 2

Chargée de mission :

Eliane ANDRÉ

SFC université Rennes 1

Assistante :

Angélique BOMAL

Tél. : 02 23 23 39 50

OBJECTIFS ET PUBLICS CONCERNÉS

Les secteurs de l'environnement et de l'aménagement sont des domaines en perpétuelle évolution qui nécessitent une actualisation constante des connaissances acquises et demandent aux professionnels d'acquérir des connaissances de plus en plus diversifiées (fondamentaux en droit, en gestion de projet...).

Le Campus numérique Envam (www.envam.org) est un ensemble de formations à distance entièrement dédiées à l'environnement et à l'aménagement. Il a été conçu par un consortium d'universités et de grandes écoles :

Université de Rennes 1,
Université de Rennes 2 Haute Bretagne,
Université de Bretagne Occidentale (UBO) de Brest,
Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand,
Agrocampus Ouest de Rennes,
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes,

et s'appuie sur les recherches menées dans les universités, au CNRS et à l'INRA. Il est labellisé par le Ministère en charge de l'Enseignement National Supérieur et de la Recherche.

L'offre de formation d'ENVAM est structurée en deux niveaux :

1 - Niveau L3/M1 : modules « fondamentaux » permettant d'acquérir des notions théoriques de base dans une discipline (hydrogéologie, climatologie...) et des modules « transversaux » aux disciplines.

2 - Niveau M2 : modules de « maintenance » destinés aux professionnels du domaine, permettant d'acquérir des connaissances et compétences issues des derniers résultats de la recherche ou de se maintenir à niveau. Ils sont répartis dans trois grands pôles correspondant à des champs thématiques :
Eau,
Ecologie et Paysages,
Gestion intégrée des territoires.
Chaque pôle est composé de modules constituant des compétences thématiques

Le DIU ENVAM s'adresse aux personnes et aux professionnels désirant :

- travailler dans l'environnement et l'aménagement (parcours 1)
- acquérir de nouveaux savoirs et intégrer à terme un des masters des établissements partenaires d'ENVAM (parcours 1),
- élargir ou actualiser leurs compétences et/ou obtenir une compétence seconde dans ces domaines (parcours 2),

et effectuer une formation diplômante à travers le suivi de **modules d'enseignement à distance par internet**.

Le DIU ENVAM peut être suivi selon le rythme et les disponibilités de chaque stagiaire, tout en conservant une activité professionnelle à temps complet.

PÉDAGOGIE - ORGANISATION

Le DIU ENVAM permet d'élaborer un parcours de formation qualifiant et diplômant individualisé et adapté au projet personnel et/ou professionnel des stagiaires.

Le DIU ENVAM est décliné en deux parcours, composé chacun de cinq modules :

- **parcours 1** : ensemble cohérent de 5 modules dont 4 modules minimum de niveau L1/M1, permettant d'acquérir les pré requis nécessaires à l'entrée dans un des masters proposés par les établissements partenaires d'ENVAM,
- **parcours 2** : ensemble cohérent de 5 modules dont 3 modules minimum de niveau M2, permettant d'acquérir des compétences portant sur une problématique concrète ou un domaine de compétences spécifiques.

Le choix potentiel des modules composant le parcours est à effectuer à l'intérieur de l'offre d'ENVAM. Le **parcours doit être validé par la commission de parcours**, en fonction du niveau et des objectifs des stagiaires. Les critères de validation du choix des modules par cette commission sont les suivants :

1. adéquation avec le projet professionnel du stagiaire,
2. cohérence entre les modules choisis.

Les modules du DIU ENVAM sont ouverts sur 8 à 10 semaines et accessibles par internet. Le temps de travail personnel pour les stagiaires correspond à une cinquantaine d'heures par module. Certains modules comportent un stage terrain de 1 à 2 jours.

Chaque module est accompagné des services suivants :

- un tutorat pédagogique dispensé par un(e) spécialiste du domaine, via la messagerie électronique et des forums,
- un suivi individualisé de soutien méthodologique à la formation par un tuteur spécialisé
- un service de dépannage informatique.

PROGRAMME

Le contenu pédagogique de chaque module d'ENVAM est décrit sur le site :

<http://www.envam.org/>

L'offre ENVAM est structurée autour de cinq thématiques :

- **Espaces et milieux** : fonctionnement et impact des activités humaines sur la gestion des milieux naturels et semi-naturels
- **Ressources et usages** : utilisation et gestion des ressources naturelles, recyclage, analyse, fin de vie...
- **Risques sanitaires et impacts environnementaux** : prévention et gestion des risques sur la santé humaine et animale (éco-toxicologie), et des risques naturels.
- **Gestion et aménagement** : urbanisme, aménagement, économie et gestion de l'environnement
- **Outils et méthodes** : outils de géomatique, aspects juridiques liés à l'environnement et l'aménagement, les méthodes de conduite de projets environnementaux, les méthodes d'analyse et d'évaluation.

Suivant votre projet, nous pouvons vous proposer un DIU ENVAM adapté à votre cursus et à votre expérience, dans différents domaines : bases de l'environnement, agro-écologie, géomatique, énergies, Vous pouvez consulter sur le site les propositions de « parcours thématiques ».

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Chaque module du DIU ENVAM est évalué séparément :

- Contrôle continu sous forme de plusieurs travaux à rendre en cours de module,
- Evaluation générale en fin de module

CONDITIONS D'ACCÈS

La formation s'adresse à des professionnels (salariés et demandeurs d'emploi) selon les modalités suivantes :

- **parcours 1** : avoir le niveau Bac + 2 et une expérience professionnelle de trois ans minimum.
- **parcours 2** : avoir le niveau Bac + 3 minimum et une expérience professionnelle de trois ans minimum.

Pour ces deux parcours, une **validation des acquis est possible**.

MODALITÉS PRATIQUES

COÛT DE LA FORMATION	3 000,00 euros (soit 600 euros par module)
CONSTITUTION DU DOSSIER	<ul style="list-style-type: none">• Dossier de candidature + CV détaillé• 1 photos d'identité• Photocopie des diplômes et des contenus pédagogiques des formations suivies• Brochure de présentation de l'entreprise ou la structure dans laquelle vous exercez• Photocopie recto verso de la carte d'identité en cours de validité
DURÉE	Adaptée à chacun des stagiaires en fonction de leurs disponibilités et du planning d'ouverture des modules

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Université de Rennes 1 - Cellule ENVAM
Service Formation Continue
4, rue Kléber
35000 Rennes

Tél. : 02 23 23 39 50
Fax : 02 99 63 30 33

Mail : contact-rennes1@envam.org
<http://sfc.univ-rennes1.fr>